



Honoraires de Transaction Immobilière

Au 1^{er} Avril 2023

Nos honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon le mandat.

	<u>Mandat sans exclusivité</u>	<u>Mandat semi exclusif / exclusif / Expert équitable **</u>	<u>Terrain à bâtir</u>
*Tranche de 0 € à 30 000€	3000 € TTC	2500 € TTC	6 % Avec un Minimum de 1500 €
*Tranche de 30 001 € à 50 000 €	5000 € TTC	4500 € TTC	
*Tranche de 50 001 € à 100 000 €	7 %	6 %	
*Tranche de 100 001 € à 150 000 €	6 %	5 %	
*Tranche de 150 001 € à 200 000 €	5 %	4 %	
*Tranche au-delà de 200 001 €	4 %	3 %	

*Les honoraires par tranche ne sont pas cumulatives.

**La rémunération du mandataire est partagée de moitié entre le vendeur et l'acquéreur (50% TTC charge acquéreur / 50% charge vendeur).

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Les honoraires s'entendent TVA de 20% incluse.

ARTHURIMMO.COM AZ IMMO DESIGN
75 Rue Raymond Poincaré 02700 TERGNIER

Tél 03 23 52 32 83 -- azimmodesign@agence-arthurimmo.com